

Le Cetim acteur national de la transformation des PME et ETI industrielles

Senlis, le 27 septembre 2018. A l'occasion de la publication du rapport de <u>l'Académie des Technologies</u> « La montée en compétences technologiques des PME », Philippe Choderlos de Laclos, Directeur Général du Cetim, institut technologique labellisé Carnot, se félicite de voir le Centre technique industriel reconnu comme acteur national de la transformation des PME et ETI industrielles.

Cette nouvelle évaluation vient conforter le tout récent rapport de <u>l'Institut Montaigne</u> qui appelle le Cetim à constituer ses implantations en « centres d'accélération » au service de la transformation numérique de l'Industrie aux côtés du CEA et des IRT. Cela renvoie aux annonces du Premier Ministre Edouard Philippe du 20 septembre 2018. « *Nous voulons saluer une initiative politique qui sait reconnaitre le travail effectué et qui fait enfin le choix, après des années de croissance du millefeuille, de s'appuyer sur un existant qui a fait ses preuves pour se projeter dans l'avenir » déclare Philippe Choderlos de Laclos.*

Le discours est ambitieux : sensibiliser 30000 PME industrielles (c'est-à-dire la quasi-totalité du tissu national) au numérique d'ici 2022. Voilà une belle feuille de route pour l'Alliance Industrie du Futur présidée à présent par Bruno Grandjean, à laquelle le Cetim apporte tout son support. Au-delà de la sensibilisation, c'est la mise en action qui importe, car l'économie d'aujourd'hui n'autorise plus le statu quo. Reste à passer de l'initiative à la réalité, dans un usage parcimonieux des fonds publics, comme le recommande le Premier Ministre.

Avec 50 % de l'emploi et 45 % de la valeur produite en France, les PME et TPE doivent être accompagnées dans leur montée en gamme. C'est ce défi que le Cetim relève tous les jours avec ses partenaires. Il agit conjointement avec les régions au travers de programmes d'accompagnement et de partenariats structurants.

Ainsi pour la période 2016 – 2018, **30 programmes sont contractualisés avec 9 régions, totalisant 18 M€ d'actions économiques au profit de 1500 PME**. Ces programmes, pilotés notamment dans le cadre des comités mécaniques, sont consacrés au déploiement de l'Industrie du Futur et appuient des démarches de mutualisation. Ils revêtent aussi bien un caractère technologique que stratégique, depuis la robotique ou la fabrication additive jusqu'à

l'efficacité énergétique, la performance industrielle ou la prospective.

Ceci ne peut se faire cependant sans prendre en compte le rôle historique de « rempart technologique » joué parallèlement par le Cetim au nom de son mandat professionnel : appui à l'évolution règlementaire, à la normalisation, vigie technologique des métiers mécaniciens, mutualisation des expertises et des moyens, autant d'actions accompagnées et sollicitées par plus de 4000 entreprises mécaniciennes chaque année.

« Trouver la porte étroite embarquant la dualité de ces missions, c'est le challenge posé par le Premier Ministre, qui attend la député Anne-Laure Cattelot et Bruno Grandjean. Nous serons à leur écoute et force de propositions. Là encore, priorité aux solutions qui marchent ! » conclut Philippe Choderlos de Laclos, Directeur Général du Cetim.

A propos du Cetim,

A la croisée de la recherche et de l'industrie, le Cetim, institut technologique labellisé Carnot, est le centre d'expertise mécanique français. Outil R&D de plus de 7000 entreprises mécaniciennes, il totalise, avec ses centres associés et filiales, 1000 personnes dont plus des 2/3 d'ingénieurs et techniciens, pour 145 M Euros de chiffre d'affaires. Fédérateur de programmes innovants, il pilote de grands projets industriels ou R&D multipartenaires et ce sur 5 axes principaux : conception, simulation, essais - procédés de fabrication et matériaux - mécatronique, contrôle et mesure - développement durable - management et appui aux pme. www.cetim.fr

Contacts presse

Quadrants Communication

Carine Trichereau Tél: 06 67 09 52 74 ctrichereau@lesquadrants.com Cetim

Christophe Garnier
52, avenue Félix - Louat BP 80067
60304 Senlis Cedex
Tél: 03 44 67 32 65 - Fax: 03 44 67 36 28
christophe.garnier@cetim.fr



